



FICHE TECHNIQUE GUIDE POUR UNE COURSE

Un sommet, un itinéraire, un guide. Formule proche de l'engagement privé d'un guide, nos formules « guide pour une course en montagne » vous permettent de réaliser serein la course dont vous rêvez.

Alpes Aventure a voulu privilégier la voie « royale » pour accéder au Mont Blanc. L'ascension par les trois Mont (Mont Blanc du Tacul, Mont Maudit puis Mont Blanc) est plus difficile physiquement, techniquement. Elle est plus exposée aux risques de chutes de séracs, et certains passages peuvent être en glace, nécessitant d'évoluer en cordée de deux (un guide avec une seule personne sur sa corde).

Ce séjour mets toutes les chances de votre côté. Vous arrivez la veille du premier jour d'activité, pour passer une bonne nuit avant de débiter, et être en possession de votre matériel. C'est un véritable tout compris, vous n'avez pas de soucis de logement lors de vos passages dans la vallée, aux caisses de remontées mécaniques ou dans les refuges.

Pour un rendez vous le premier matin à 9 heures au village du Tour, vous auriez besoin de dormir dans la vallée ou à proximité la nuit d'avant. Alpes Aventure vous propose ainsi logiquement d'être avec vous pour la location du matériel la veille, et inclus la première nuit dans le prix du séjour. Vous rencontrez ainsi votre guide un jour plus tôt, il prépare votre sac avec vous, vous fait un briefing météo, vous redonne les points forts de la semaine.

Lieu : Alpes.

Dates :

A convenir entre vous et nous.

Durée : 2 jours. 2 jours de montagne. Ceci est une base pour gravir un sommet. 1 journée d'ascension en refuge, 1 journée pour gravir le sommet.

Cas particuliers pour lesquels il est possible de s'arrêter en refuge sur l'itinéraire de descente, à convenir entre nous.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Niveau Technique : Accessible à tous, débutants comme experts. les courses en montagne sont répertoriés en niveau. Vous choisissez le votre sur la page de description des ascensions, dans les tableaux. Les ascensions sont présentées par tableaux en fonction du refuge de départ.

F- facile. Ascensions accessibles au débutant le plus souvent, mais aussi demandant déjà d'avoir une petite expérience.

PD-Peu difficile. Ces ascensions ne sont généralement pas accessibles à des débutants. malgré l'aspects débonnaire de l'appellation « peu difficile », ces courses en montagne demande de la connaissance, de la technique et de l'expérience.

AD-Assez difficile. C'est de l'alpinisme classique qui s'adresse aux connaisseurs. En escalade il y a du 4° degré, en neige et glace on frise le 50°

D-Difficile. Ceux qui s'engagent dans cette difficulté n'ont pas nécessaire besoin qu'elle leur soit présentée. Niveau escalade en 4° degré soutenu, avec éventuellement du 5° degré, et de la neige ou du mixte à 55/55°.

TD-On entre dans le très bon niveau technique. Rocher en 5c, peut être un peu de 6a, de la neige à 60° et plus.

Niveau physique : Toutes les courses d'alpinisme demandent un bon niveau physique. Il faut pouvoir marcher plusieurs heures avec un sac à dos en altitude. Effectuer des dénivelés de 1000 mètres à la montée et à la descente au minimum. Pouvoir marcher en effectuant une pause toutes les heures qui n'excède pas quelques minutes.

Vous devez être en excellente forme physique, aimer et pratiquer le sport d façon régulière.

Programme :

Les programmes sont indicatifs et non contractuels. Il seront adaptés aux conditions du moment et au niveau du groupe. Votre guide pourra changer d'objectif en privilégiant votre sécurité, aucun remboursement ne sera effectué, et les dates d'ascension ne pourront être différées.

Chaque ascension se découpe de la manière suivante, sauf exception que nous vous communiquerons :

Jour 1 : montée en refuge

Jour 2 : ascension et retour dans la vallée.

Changement de programme : Le programme est donné à titre indicatif et peut être modifié par votre guide à tout instant pour toute raison qu'il juge utile. Tous les participants seront informés des modifications, qui pourraient entrainer des variations d'itinéraires, d'hébergement et de rendez vous. Votre guide pourra décider, si les conditions ne sont pas favorables ou le niveau des participants insuffisant, d'effectuer une autre ascension.

Un changement de programme peut être jugé nécessaire avant le début du séjour. Vous serez informés en temps utile par un avenant, mentionnant les modifications d'itinéraires, de rendez vous et de coûts éventuels.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Le tarif sera réajusté à la hausse ou à la baisse selon la tarification en vigueur : voir sur la page <https://alpes-aventure.com/haute-montagne/guide-pour-une-course-en-montagne/>

Vous êtes libres d'accepter ou de refuser notre proposition de changement de programme. Une somme forfaitaire de 15 € par participant sera retenue pour frais de dossier et d'organisation.

Encadrement : Vous serez encadrés par un ou plusieurs guides de haute montagne de l'équipe Alpes Aventure, diplômés du Brevet d'Etat éducateur Sportif d'Alpinisme. ATTENTION : n'oubliez pas que votre guide reste le seul juge du programme, qu'il peut modifier à tout instant pour toute raison qu'il juge utile.

Nombre de participants : Selon les courses proposées. Voir la page : <https://alpes-aventure.com/haute-montagne/guide-pour-une-course-en-montagne/>

Nous ne regroupons pas de personnes qui ne se connaissent pas pour constituer un groupe dans nos formules de courses en montagne à la carte. Ces courses en montagne s'adressent soit à des personnes seules, soit à des groupes de personnes se connaissant avant la réalisation de la course, qui s'inscrivent ensemble. C'est pour cela que lors de votre inscription, si vous choisissez une option avec plusieurs personnes inscrites, vous devrez renseigner le nom et prénom des autres participants de votre groupe.

Rendez-vous :

le rendez vous sera fixé entre vous et votre guide :

- Dans la vallée au départ de la montée en refuge.
- Directement au refuge en fin de journée.

Portage de vos affaires : Vous porterez vos affaires pour la nuit en refuge lors de la montée en refuge. En cas de course en aller retour vous pourrez laisser des affaires au refuge, sinon il faudra les porter pendant l'ascension.

Hébergement : En refuge, nuits en dortoirs. Inclus dans le prix du séjour.

Restauration : Demi pension au refuge, repas du soir et petit déjeuner sont inclus.

Boissons : non comprises : eau si pas d'eau potable, boissons personnelles, thé pour le thermos si nécessaire.

Pendant la journée : Non compris : pique-niques. Vous pouvez les demander au refuge ou les revoir avec vous depuis la vallée. Il est également possible de prendre un petit repas au refuge en rentrant, prestation non incluse dans le prix du séjour.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Transport: Le transport pour accéder de votre domicile au lieu de rendez vous ainsi que le retour ne sont pas pris en charge.

Si la course est en traversée, vous conviendrez avec votre guide d'un transport si il est nécessaire, dépôt de véhicule, taxi, transport en commun.

Formalités : Nous sommes dans l'espace européen de Schengen. Vous devez toutefois avoir en votre possession à tout moment du séjour une carte nationale d'identité ou en passeport en cours de validité. Un changement de programme peut nous amener à séjourner à l'étranger.

Equipement personnel :

- ☑ Une paire de lunettes de soleil, un masque de ski.
 - ☑ Un bonnet ou cagoule, un « buff » (tour de cou) conseillé.
 - ☑ Une veste en fourrure polaire ou un pull-over chaud. Une petite polaire légère.
 - ☑ Un coupe-vent technique de haute montagne, une doudoune synthétique / duvet en complément.
 - ☑ Gants. Une paire de gants fins et une paire de gants chauds sont une bonne base que nous conseillons.
 - ☑ Un pantalon de montagne solide, et un collant chaud ou un surpantalon « gore-tex » selon les ascensions.☑ Chaussettes adaptées à la marche, confortables et montantes, et chaudes.
 - ☑ Guêtres ou stop-tout.
 - ☑ Un sac à dos de 30 à 40 litres, sans poches latérales. Il doit permettre porter le piolet. Privilégiez un sac de petites contenance, car le poids est votre ennemi et vous aurez toujours tendance à trop remplir un sac de grand volume. Ne dépassez pas 40 litres et prenez bien un sac à dos d'alpinisme.
 - ☑ Une paire crampons d'alpinisme compatibles et réglés à vos chaussures (prêt en option).
 - ☑ Un casque de montagne (prêt en option).
 - ☑ Chaussures de haute montagne à semelles rigides, cramponnables (location en option).
 - ☑ Piolet (prêt en option).
 - ☑ Harnais de montagne avec longe et mousqueton à vis (prêt en option).
 - ☑ Bâtons de marche avec rondelles, même petites.
 - ☑ Une gourde ou bouteille « thermos » d'1 litre environ, un couteau de poche. Au Mont Blanc l'eau gèle souvent dans les gourdes ! Les « thermos » actuels sont en inox et ne cassent plus. (prêt en option).
 - ☑ Un appareil photo compact pour vos souvenirs est une bonne idée.
 - ☑ Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels et contenant notamment de l'Elastoplaste et des pansements hydrocolloïdes pour d'éventuelles ampoules.
 - ☑ Petit nécessaire de toilette léger (il faudra le porter).
 - ☑ Crème solaire et stick à lèvres.
 - ☑ Lampe frontale avec piles neuves.
 - ☑ Drap-sac « sac à viande » pour les refuges obligatoire.
- ☑ Papiers d'identité en cours de validité.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Option Location : Vous pouvez louer du matériel de haute montagne :

-Chaussures de haute montagne.

Ce matériel de haute montagne sera loué par vos soins, nous vous conseillerons un magasin.

Prêt d'équipement : Le matériel suivant vous est gracieusement fourni si vous ne le possédez pas:

-Harnais de montagne avec longe et mousqueton à vis, mousqueton d'encordement unidirectionnel et cordelette.

-Piolet.

-Crampons d'alpinisme.

-Casque d'alpinisme.

-Thermos inox 0,75 L.

Ce matériel appartient à Alpes Aventure.

Il vous sera délivré par votre guide, ou vous le retirerez chez Alpes Aventure si vous montez au refuge seul.

Votre sac à dos

Alpes Aventure vous conseille de prendre un vrai sac d'alpinisme de petite contenance (30 à 40 litres), sans poches latérales, et de réfléchir à y faire rentrer toutes vos affaires, quitte à devoir faire des choix, plutôt que le contraire ("choisir un volume de sac en fonction du volume d'affaire que je désire emmener"). Dans un petit sac vous trouverez rapidement vos affaires, sans avoir besoin de compartiments ou de poches latérales qui vous déséquilibrent ou s'accrochent dans les passages techniques. Ne prévoyez pas de mettre une gourde ou une bouteille thermos dans les poches « filets » que pourrait avoir votre sac à dos; elles n'y tiennent que très mal et ont tendance à tomber et glisser sur la neige dès que l'on se penche en avant.

Votre sac à dos doit obligatoirement posséder un porte piolet fiable.

Pensez aussi que vous pouvez avoir un tee-shirt type mérinos pour la course qui ne capte que très peu les odeurs et sèche très vite, et un seul tee-shirt de rechange en coton pour le soir que vous garderez aisément propre quatre soirs d'affilée. Ne multipliez pas les paires de chaussettes de rechange (une pour la journée, une pour le refuge).

Les draps sacs en soie légers pour le refuge sont très confortables et permettent de se dispenser de pyjama. Ils sont obligatoires en refuge. Les refuges possèdent des couettes ou des couvertures. Ne portez pas de sac de couchage.

Vous devez à tout prix combattre le poids.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Tarif :

Tarifs mentionnés sur la page :

<https://alpes-aventure.com/haute-montagne/guide-pour-une-course-en-montagne/>

Le prix comprend :

- L'encadrement par un guide de haute montagne.
- L'hébergement avec nuit, demi pension (pour mémoire, 1 nuit en refuge, 1 petit déjeuner et 1 repas du soir.
- Frais de remontées mécaniques si nécessaires.

Le prix ne comprend pas :

- Les vivres de courses.
- Les boissons (eau, thé) et frais à caractère personnel.
- Les assurances.
- L'acheminement de votre domicile jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de fin du séjour.
- La location du matériel.
- De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Assurances:

Vous devez obligatoirement être assuré en assistance / rapatriement pour participer à un séjour Alpes Aventure. L'assurance que nous proposons vous couvre également en frais de secours. Nous vous conseillons vivement d'avoir une assurance couvrant les frais de secours si vous ne souscrivez pas l'assurance assistance rapatriement proposée par Alpes Aventure, spécifiques à l'activité que vous aller pratiquer. Nos contraintes de secours et de sinistre sont inconnus pour de nombreuses assurances. Vous devez être pris en charge en accident et en maladie. A titre d'exemple, un oedeme d'altitude, un décollement de rétineront considéré comme des maladies.. Si vous optez pour votre propre assurance, assurez vous qu'elle offre au minimum les mêmes garanties que celles proposées par Alpes Aventure, sans exclusions. En Suisse le secours est payant et peut rapidement atteindre 6000 € voire plus en cas d'utilisation de l'hélicoptère. En Italie, le secours est payant si il n'y a pas de soins médicaux nécessaires, et peut également atteindre 5000 à 6000 € voire plus. Nos séjours, en cas de modification de programme jugée nécessaire, par les conditions par exemple, peuvent être déplacés à l'étranger même si le programme initial est intégralement en France. Tout dépassement de frais par rapport au remboursement maximal de votre assurance seront à votre charge.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

Nous vous proposons lors de votre inscription trois options d'assurance.

-Assurance assistance – rapatriement, pour 1% du montant du séjour.

-Assurance annulation, vol et perte de bagages, Interruption de séjour pour 3,5% du montant du séjour.

-Assurance « multirisque » avec assistance – rapatriement, annulation, vol et perte de bagages, et interruption du séjour, pour 4% du montant du séjour.

Les assurances proposées par Alpes Aventure ne peuvent être souscrites que par des personnes dont la résidence principale se trouve dans l'un des pays suivant : France métropolitaine, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie et îles, Liechtenstein, Luxembourg, Principauté de Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède et Suisse.

Assistance – rapatriement : Un participant ne voulant pas souscrire à l'assurance que nous proposons devra nous communiquer lors de son inscription une attestation d'assurance mentionnant le montant maximum de la couverture.

Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Annulation : L'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription, date à laquelle elle prendra effet. En aucun cas elle ne pourra être souscrite ultérieurement.

Précisions concernant l'assurance annulation proposée :

Seules la pathologie et la réalité de la maladie sont appréciées par le Médecin Conseil d'Europ Assistance pour justifier la prise en charge d'une annulation de voyage. La nature du voyage n'est jamais prise en compte pour apprécier l'annulation.

Quels que soient la nature du séjour (sportif, nécessitant une certaine endurance...), les conditions environnementales dans lequel le séjour s'inscrit ou les capacités physiques requises pour participer au séjour, seule la maladie grave définie comme "un état pathologique dûment constaté par un docteur en médecine interdisant formellement de quitter le domicile et nécessitant des soins médicaux et la cessation absolue de toute activité professionnelle", peut justifier une indemnisation au titre la garantie annulation.

Nous vous invitons vivement à télécharger les dispositions générales d'assurance et d'assistance que nous proposons et consulter le tableau des montants de garanties sur notre site.

<http://alpes-aventure.com/wp-content/uploads/2015/12/Alpes-Aventure-Assistance-n°58-224-381.pdf>

<http://alpes-aventure.com/wp-content/uploads/2015/12/Alpes-Aventure-Annulation-Bagages-Interruption-Sejour-n°-58-224-382.pdf>

Cartes bancaires : Une inscription par carte bancaire (certaines cartes exigent que la totalité du séjour soit réglé avec la même carte) en ligne peut vous apporter des assurances selon votre contrat. Vérifiez attentivement que celui-ci vous apporte les garanties que vous attendez. Parfois les cartes bancaires couvrent les accidents mais pas la maladie, et elles ne couvrent pas toutes les frais de secours, qui peuvent être élevés dans certains pays. Certaines cartes ont des garanties limitées en terme d'annulation, attention si vous inscrivez plusieurs personnes avec la même carte. Prenez également garde aux exclusions (sports de glisse, alpinisme, escalade...). Comparez les garanties avec celles que nous proposons.

La carte européenne d'assurance maladie : Elle permet la prise en charge de ses dépenses de santé (prestations en nature) lors d'un séjour dans un autre pays de l'Espace économique européen (EEE) ou en Suisse.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F213.xhtml#N10129>

Responsabilité civile : Il est obligatoire d'être assuré en responsabilité civile pour l'activité pratiquée pour participer à un séjour Alpes Aventure. Vous pouvez contacter la FFCAM, par exemple.

<http://www.ffcam.fr/assurance.html#.VDpA1Od86ic>

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Inscription et paiement :

Pour vous inscrire complétez le bulletin d'inscription en ligne.

Votre inscription est définitive à réception de l'acompte ou du solde à moins de 30 jours du départ du séjour.

Sélectionnez votre mode de paiement sur le bulletin d'inscription en ligne, chèque bancaire, carte bancaire ou chèques vacances.

Si vous sélectionnez carte bancaire, nous vous envoyons un lien de paiement sécurisé PayPlug à réception de votre bulletin d'inscription.

Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances. Complétez alors votre règlement avec un chèque bancaire.

Votre petite pharmacie personnelle :

Inutile d'emporter trop de médicaments. Toutefois, n'oubliez pas de l'elastoplaste ou du strappal, des pansements hydrocolloïdes pour les ampoules, un peu d'aspirine, de paracétamol ou d'ibuprofène, ainsi que vos traitements habituels si besoin, en quantité suffisante pour la durée complète du séjour.

Conditions générales et particulières de vente, quelques rappels :

Il est possible de télécharger la totalité des conditions générales de vente et les conditions particulières de vente appliquées à Alpes Aventure sur le site alpes-aventure.com.

Transport / Visites / Excursions / Hébergement / Nourriture : inclus / non inclus selon programme et fiche technique fourni par l'organisateur. Révision du prix : Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours du départ, pour tenir compte des coûts des transports, des redevances et taxes, des taux de change (selon brochure ou programme de l'organisateur) et d'un nombre de participants inférieur au nombre minimal mentionné sur la fiche technique du séjour. Encadrement selon programme et fiche technique fournie par l'organisateur.

Formalités de police et sanitaire, transport : Détails selon programme et fiche technique fourni par l'organisateur.

Barème de retenue en cas d'annulation de votre part :

A plus de 60 jours du départ, 5% du montant du séjour avec un minimum forfaitaire de 50 € par personne plus les frais non remboursables engagés au titre du transport aérien, bateau ou terrestres.

Pour le barème suivant, les frais d'annulation sont calculés hors prestations non remboursables, si il y en a.

De 60 à 31 jours : 15 % du montant total du voyage

De 30 à 21 jours : 35 % du montant total du voyage

De 20 à 16 jours : 50 % du montant total du voyage

De 15 à 7 jours : 75% du montant total du voyage

Moins de 7 jours : 100 % du montant total du voyage

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions et que nous n'ayons pas déjà engagé de réservation en votre nom propre, qui de ce fait resterait du. Vous êtes tenus de nous en informer au plus tard 7 jours avant le départ par lettre recommandée ou email avec accusé réception.

Le matériel qui est loué par l'intermédiaire de Alpes Aventure est sous l'entière responsabilité des participants pendant toute la durée du séjour de sa prise en main à sa remise à l'issue du séjour. Ce matériel est assuré contre le vol, la perte et la casse. Toute franchise éventuelle est à la charge du participant. Sont exclues des garanties d'assurance les utilisations non conformes, la négligence, le mauvais traitement.

Le matériel qui est prêté par Alpes Aventure est sous l'entière responsabilité des participants pendant toute la durée du séjour de sa prise en main à sa remise à l'issue du séjour. En cas de casse, vol ou perte, 100% du prix du remplacement du matériel au jour de la casse, vol ou perte sera dû par le participant à Alpes Aventure.

Piolet : 110 €

Crampons : 80 à 110 € selon modèles

Sac protections de crampons : 10 €

Harnais : 30 à 50 € selon modèles

Casque : 45 €

Thermos : 25 €

DVA : 280 €

Pelle : 45 €

Sonde : 65 €

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance - Crédit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS